

RAPPORT ANNUEL 2023 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

FÉDÉRATION ADMR DE TARN-ET-GARONNE



ADMR
TARN-ET-GARONNE

28

Juin

2024



ADMR
pour tous, toute la vie, partout

A l'ADMR, nous regardons l'avenir avec optimisme. Comme l'a dit Gaston Berger, "Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau et il dépendra de nous." Nous nous adapterons en consolidant notre cœur de métier historique tout en innovant pour répondre aux défis de demain.

J. THIBAUT

Président ADMR de Tarn-et-Garonne

SOMMAIRE

3	Interview du président
4-5	Le réseau national
6-7	Le réseau départemental
8-19	Le rapport d'activité
8	▪ Activité globale
9	▪ Entretien de la Maison
10-11	▪ Services et Soins aux Séniors
12-13	▪ Enfance et Parentalité
14	▪ Accompagnement du Handicap
15	▪ FILIEN
16	▪ Enquête de satisfaction
17	▪ Ressources Humaines
18-19	▪ Formation
20	▪ CPOM
21-23	Le rapport financier
24-26	Le rapport Commissaire aux comptes
27-29	Le rapport moral
30	Nouveaux statuts et règlement intérieur
31	Annuaire

INTERVIEW DU PRÉSIDENT

Pouvez-vous rappeler brièvement les valeurs fondatrices de l'ADMR et pourquoi elles sont toujours d'actualité après 79 ans d'existence ?

Tout d'abord un petit rappel historique. En 1945, à Communay, François Romatif et Marie Godinot ont créé la première association des Aides Familiales et Rurales. Et depuis 80 ans, l'ADMR est un acteur de l'économie sociale et solidaire.

Elle s'appuie sur des valeurs fortes que sont la Proximité, le Respect, la Solidarité, la Réciprocité et l'Universalité. J'y ajouterais, à titre personnel, l'entraide, qui est à la base de toutes nos relations.

Malgré une société de plus en plus individualiste et tournée vers la production et l'efficacité, Nous devons tout faire pour que ces valeurs continuent à être nos lignes directrices.

François Romatif

En tenant compte de nos valeurs fondatrices, comment assurez-vous que les métiers de l'Aide à Domicile soient valorisés et reconnus ?

Nous avons entrepris plusieurs actions pour rendre les métiers de l'Aide à Domicile plus attractifs. En 2022, nous avons mis en place **un parc automobile** pour favoriser la mobilité et valoriser nos interventions.



En 2023, nous avons **créé un groupement d'employeurs** pour offrir des postes plus attractifs et limiter le turnover en garantissant des temps complets aux salariés. Nous avons également **mené des opérations** avec des partenaires comme France Travail et **intensifié notre présence** sur les réseaux sociaux et à la télévision avec une campagne nationale.

Cependant, les résultats sont encore insuffisants. Les métiers de l'Aide à Domicile souffrent d'une image précaire, mal payée et mal reconnue. Malgré **les revalorisations salariales** depuis 2021 avec l'avenant 43, les augmentations du SMIC ont neutralisé une grande partie des effets bénéfiques.

« Il est urgent de valoriser ces métiers, d'améliorer les conditions de travail et de garantir une juste rémunération pour rendre cette profession attractive. »

Pour recruter et fidéliser, nous devons envisager de nouvelles formes de management, augmenter l'autonomie des salariés, et travailler en équipe pour compenser leur isolement.

Pouvez-vous nous donner une vue d'ensemble des principaux défis auxquels nous sommes confrontés et comment l'ADMR s'adapte-t-elle ?

Premièrement, **le défi financier**. Comme beaucoup de structures d'Aide à Domicile au format associatif, nous évoluons dans une situation économique inédite. Bien que le Conseil Départemental nous ait soutenus en compensant le coût de l'avenant 54 et

en nous attribuant le complément qualité, d'autres acteurs n'ont pas été aussi réactifs.

À long terme, il sera difficile de continuer à travailler à des tarifs inférieurs au coût de production horaire sans puiser dans notre trésorerie ou demander aux personnes aidées de contribuer financièrement.

Deuxièmement, **le recrutement**. Le manque crucial de personnel met nos salariés actuels sous pression, affectant leur bien-être. Si nous ne répondons pas à cette demande croissante, cela pourrait forcer certains bénéficiaires vers des EHPAD déjà surchargés, malgré le coût moindre du maintien à domicile.

Enfin, **la reconfiguration des services à la personne**. Avec une augmentation attendue du nombre de Français de plus de 75 ans d'ici 2030, le secteur connaîtra des bouleversements majeurs. Les grands groupes médico-sociaux pourraient dominer le marché, menaçant les associations. Maintenir une approche non commerciale dans l'aide aux personnes fragiles devient un défi face à la marchandisation croissante du secteur.

En 2024, malgré notre modèle associatif de bientôt 80 ans qui pourrait sembler dépassé, nous regardons l'avenir avec optimisme. **Comme l'a dit Gaston Berger :**

"Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau et il dépendra de nous."

Dans un contexte de défis persistants, quelles sont les principales stratégies que l'ADMR met en œuvre pour s'adapter et évoluer ?

Notre priorité reste de consolider notre cœur de métier par un recrutement adapté à nos besoins et de rendre ces métiers plus attrayants.

Nous développons également la coordination pour optimiser nos interventions. Nos Aides à Domicile doivent devenir des vigies du système de santé, limitant les hospitalisations non programmées et favorisant le bien-être à domicile. L'arrivée d'un coordonnateur de parcours devrait apporter les premières réponses nécessaires.

Parallèlement, nous diversifions nos activités. Nous avons ouvert une micro-crèche à Saint Nicolas de la Grave et un Centre de Santé à Molières, construits avec les élus locaux. Nous envisageons d'élargir notre gamme de services en fonction des besoins identifiés sur les territoires.

Nous sommes fiers de nos partenariats, notamment avec l'UDAF et la FCPE pour l'ouverture d'une maison de la parentalité à Caylus à la rentrée 2024, et le développement d'une micro-crèche à Varen prévue pour 2025. Nous avançons sereinement avec nos partenaires sur plusieurs autres projets en cours d'étude.

« Inventer demain nous invite à réfléchir à de nouvelles formes de management et à promouvoir le pouvoir d'agir de nos salariés. »



Pour conclure, quel message souhaitez-vous adresser aux membres de l'ADMR, aux bénéficiaires et à tous ceux qui soutiennent notre réseau ?

Aux membres de l'ADMR, je tiens à dire qu'ils peuvent être fiers du travail accompli.

Le chemin parcouru ces dernières années témoigne de leur engagement et de leur volonté d'aller de l'avant. Certes, la route est encore longue, mais je tiens à les remercier chaleureusement.

Grâce à leur travail et à leur dévouement, nous avons accompli beaucoup de choses et atteint de nombreux objectifs.

Un projet d'une ampleur telle que celui de l'ADMR ne peut se concevoir seul.

Je remercie vivement nos partenaires institutionnels. Leur soutien financier, matériel et moral est indispensable. Mes remerciements vont également à tous nos autres partenaires.

L'ADMR tire sa force de ce triangle d'or constitué par la personne aidée, le salarié et le bénévole.

Les bénévoles, engagés quotidiennement, œuvrent à une société plus juste et renforcent le lien social.

Sans eux, l'ADMR n'aurait certainement pas le même visage. Je ne peux que leur exprimer ma gratitude.

Enfin, je veux exprimer toute ma reconnaissance **à nos salariés**.

Sans eux, l'Aide à Domicile ne serait qu'une belle intention.

Chaque jour, ils interviennent avec résilience contre vents et marées, rompant l'isolement par leur présence, quelques mots, des gestes de réconfort et beaucoup de chaleur humaine. Tous ces ingrédients, souvent négligés par une société tournée vers la production, sont indispensables à la qualité des services.



L'ADMR c'est

Plus de **75 ans** d'expérience

78 000
bénévoles

88 Fédérations
départementales

94 000
salariés

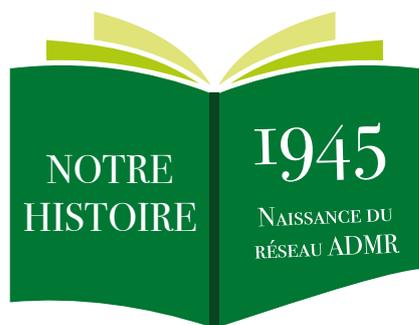
2 600 associations
locales

690 000
clients

86 millions
d'heures d'intervention

4 Pôles de Service





L'ADMR est née en 1945 avec un double objectif : aider les personnes dans leurs tâches quotidiennes et créer des emplois de proximité.

Aujourd'hui l'ADMR, c'est **2600** associations locales sur l'ensemble du territoire national français pour permettre aux familles et aux personnes de rester à domicile le plus longtemps possible avec leur propre choix de vie. C'est aussi **78 000** bénévoles qui animent et gèrent ces associations locale. Elles emploient **94 000** salariés qui répondent aux besoins de **690 000** clients.

La Solidarité : Clients, bénévoles, salariés, ensemble, nous construisons une société meilleure et renforçons le lien social

Le Respect : Parce que chaque personne est unique, l'ADMR met en œuvre pour chacun un service en adéquation avec son choix de vie.



La Réciprocité : Au-delà de la prestation technique de qualité, nos interventions sont basées sur l'échange et la relation.

La Proximité : L'humain est au cœur de notre action au quotidien. Avec un réseau très dense d'associations, nous sommes toujours au plus près des besoins des personnes sur les territoires.

L'Universalité : Pour tous, toute la vie, partout : nos services s'adressent à tous, à tout âge de la vie et sur tous les territoires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE BUREAU



Jacques THIBAUT
Président fédéral



Marie Hélène SALORD
Vice Présidente



Fernand BRUNET
Vice Président



Geneviève RAYNAL
Vice Présidente



Danielle BORI
Secrétaire



Monique ESCABASSE
Secrétaire adjointe



Philippe FOURNIÉ
Trésorier



Denis TERRAL
Trésorier adjoint

LES MEMBRES

Danielle BORI
ADMR d'Albias

Fernand BRUNET
ADMR de Bas Quercy

Eliette CALMELS
ADMR d'Albias

Marie DAUCH
ADMR de Lomagne

Jean-Pierre DETRÉ
ADMR de Viaur Aveyron

Monique ESCABASSE
ADMR d'Albias

Philippe FOURNIÉ
ADMR de Saint Nicolas

Marie-Claude GANNAC
ADMR du Grand Montauban
et du Montalbanais

Jeanine GHIBAUDE
ADMR de Quercy Rouergue

Corinne LIGNIÈRES
ADMR de Vallée du Tarn

Marie-Thérèse MOLINÈS
ADMR de Réalville

Christian MURET
ADMR de Quercy Blanc

Geneviève RAYNAL
ADMR de Vallée du Tarn

Marie-Hélène SALORD
ADMR de Saint Nicolas

Dominick TANGUY
ADMR de Bas Quercy

Denis TERRAL
ADMR de Réalville

Jacques THIBAUT
ADMR de Bas Quercy

L'ADMR DE TARN-ET-GARONNE 2023 EN CHIFFRES

320
salariés de terrain

2 500
clients



70
bénévoles

267 242 heures d'intervention

1
Fédération
Départementale
à Montauban

1
Centre
de Santé

15
Associations
locales

1
Micro-
Crèche

195
communes
couvertes dans
le département

**Membre du 2ème collège : Karine CAGNA,
Jacqueline PRISSETTE**

Activité globale



Vie Quotidienne (AM)
222 888 heures



Famille (AF)
21 099 heures



Micro-Crèche
17 943 heures



TISF*
3 762 heures

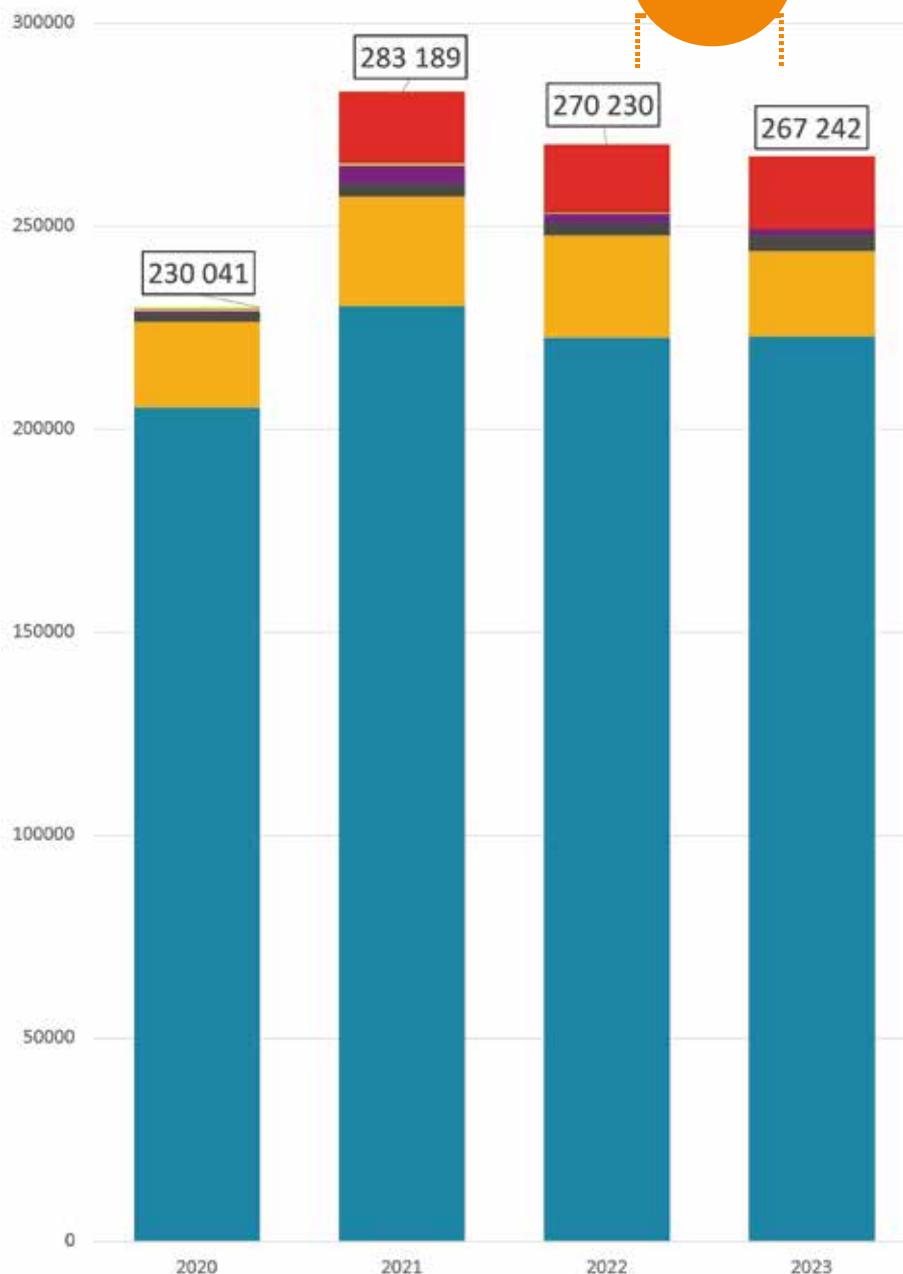


Mandataire
1 548 heures



**Jardinage/
Bricolage**
1,5 heures

* Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale



267 242 heures d'intervention en 2023

12 912

repas livrés

8 545

d'actes sur le Centre de Santé

232

Téléassistances FILIEN

ENTRETIEN DE LA Maison

25 781
heures d'intervention

L'ADMR de Tarn-et-Garonne propose des services d'entretien du logement adaptés aux besoins des familles et actifs.

Les services

Entretien du logement

- Nettoyage et repassage du linge
- Rangement de la maison
- Nettoyage de la cuisine
- Nettoyage des sanitaires
- Préparation des repas
- Nettoyage des vitres
- Entretien des sols
- Dépoussiérage

Entretien des extérieurs

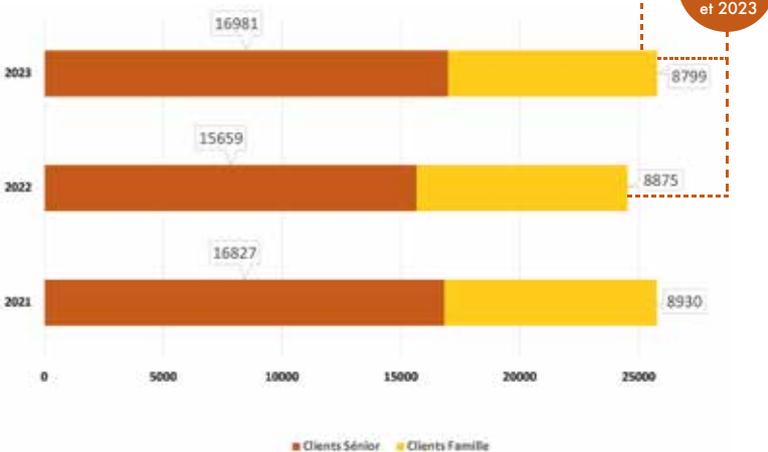
- Jardinage



Entretien du logement

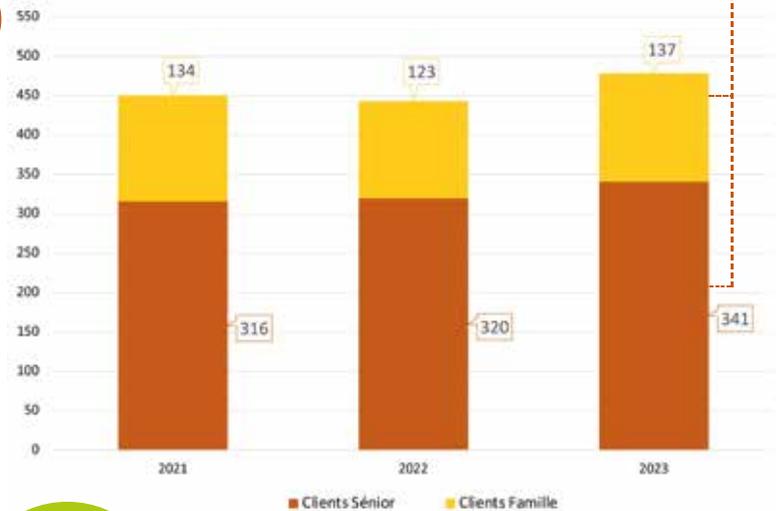
25 781
heures en 2023

Les heures réalisées pour le service Entretien de la Maison



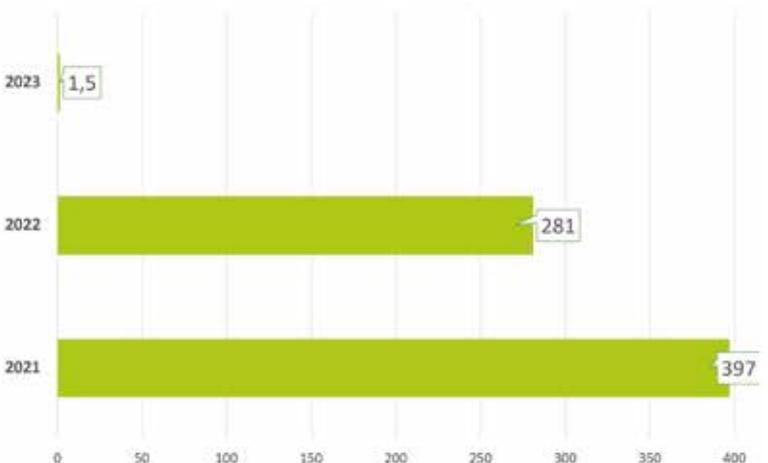
Nombre de personnes aidées pour le service Entretien de la Maison

478
personnes aidées en 2023



Entretien des extérieurs

Les heures réalisées pour le service Jardinage



Nombre de personnes aidées en 2023

1



L'activité « Jardinage » était un service uniquement porté par l'ADMR de Viaur Aveyron à Laguépie et mis en veille au départ à la retraite du jardinier.

SERVICES ET SOINS Seniors

199 095

heures d'intervention

Les services d'aide à la personne proposent un accompagnement à domicile auprès des personnes âgées ce qui leur permet de rester chez eux plus longtemps.

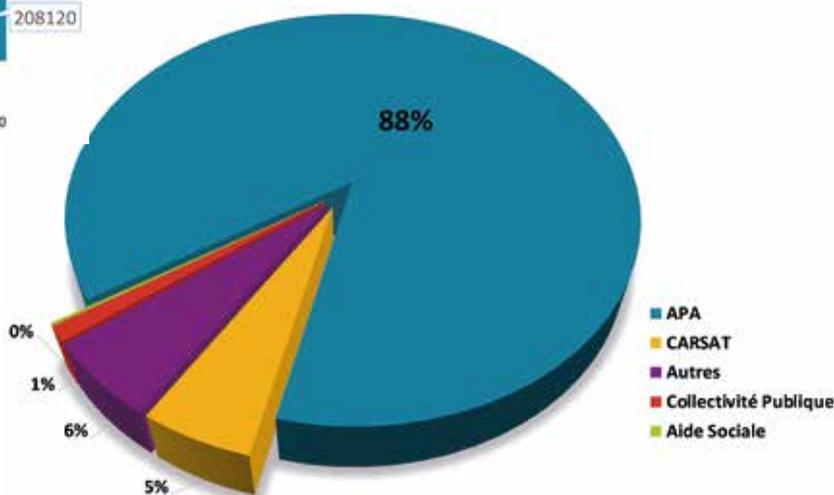
Les services

- Entretien du logement
- Livraison de repas
- Aide au lever et au coucher
- Aide aux aidants
- Aide à la toilette
- Téléassistance FILIEN ADMR
- Transport accompagné
- Stimulation intellectuelle et physique
- Aide à la préparation et prise de repas
- Aide administrative

Évolution des heures d'intervention



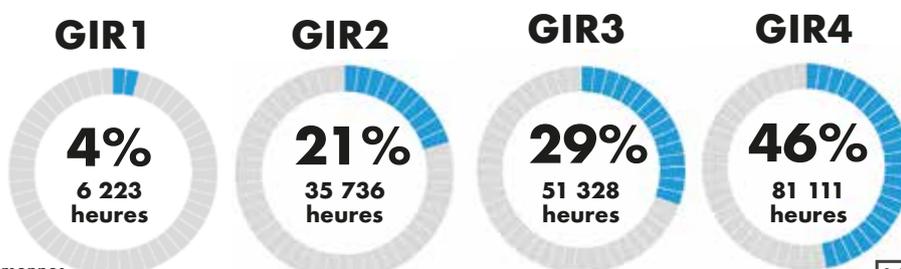
La répartition par financeurs



1 773
personnes aidées
en 2023

- 1,5%
entre 2022
et 2023

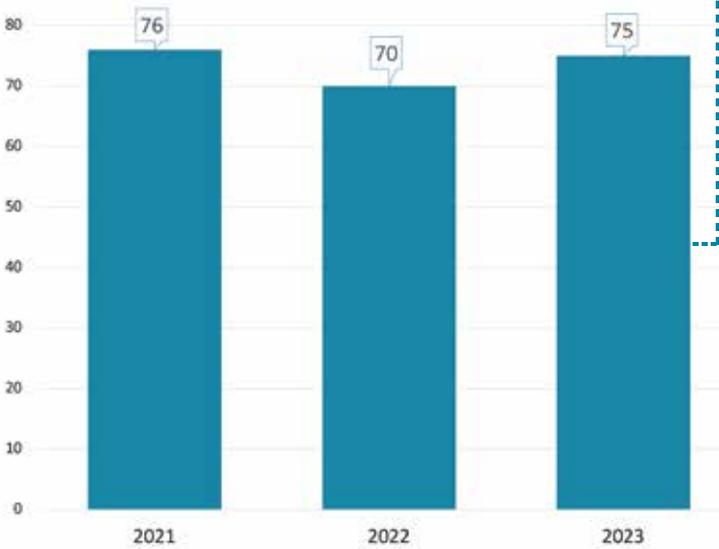
Répartition de l'activité par GIR*



*GIR signifie Groupe Iso Ressource. C'est une grille nationale qui permet de mesurer le degré d'autonomie des personnes. Cela permet de déterminer le droit à l'APA par exemple.

Portage de repas

Le nombre de personnes aidées pour le service Portage de repas

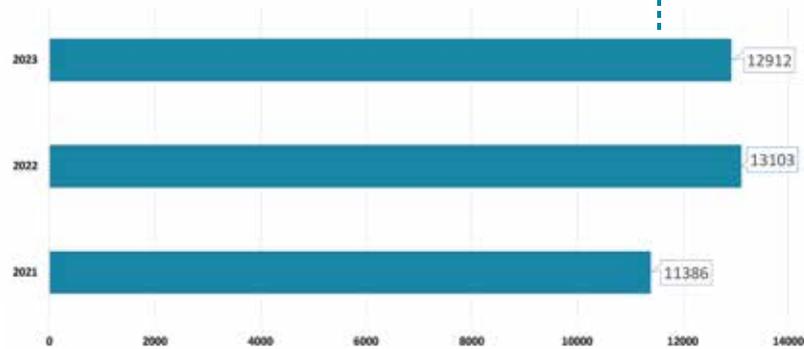


75
personnes
aidées
en 2023

-1,4%
de portage de repas
entre 2022
et 2023

+7%
de personnes
aidées
entre 2022
et 2023

Le nombre de repas portés



Le service portage de repas est assuré par les ADMR de Bas Quercy à Molières et Réalville. Les habitants des communes de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais bénéficient d'une prise en charge sur le prix de leur repas en fonction de leurs revenus.

Centre de Santé

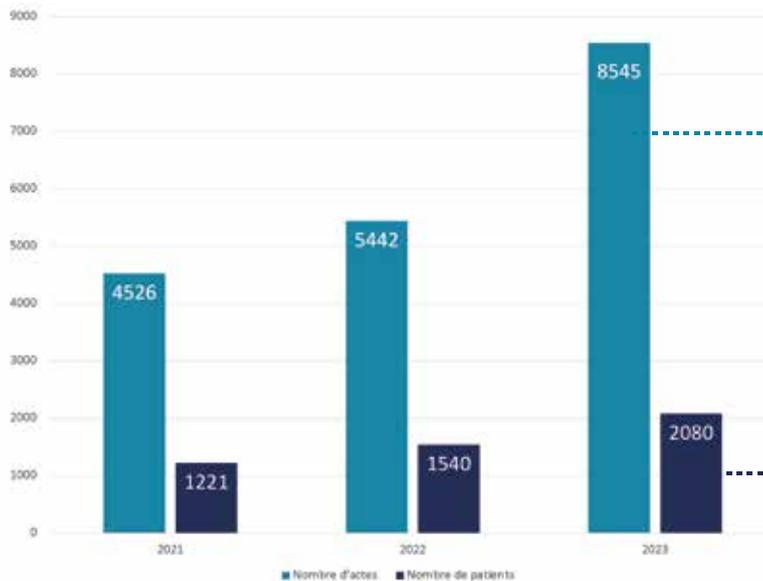
Le Centre de Santé Polyvalent ADMR a ouvert ses portes le 14 Septembre 2020 à Molières.

Il accueille trois médecins, une secrétaire médicale et une assistante médicale.



+ 57%
d'actes médicaux
entre 2022
et 2023

+ 35%
de patients
entre 2022
et 2023



8 545
actes
en 2023

2 080
patients
en 2023

PARENTALITÉ Enfance

24 727
heures d'intervention

La garde d'enfants comme le service d'aide à la parentalité s'adresse aux familles avec un ou plusieurs enfants pour apporter un soutien ou un renfort aux parents.

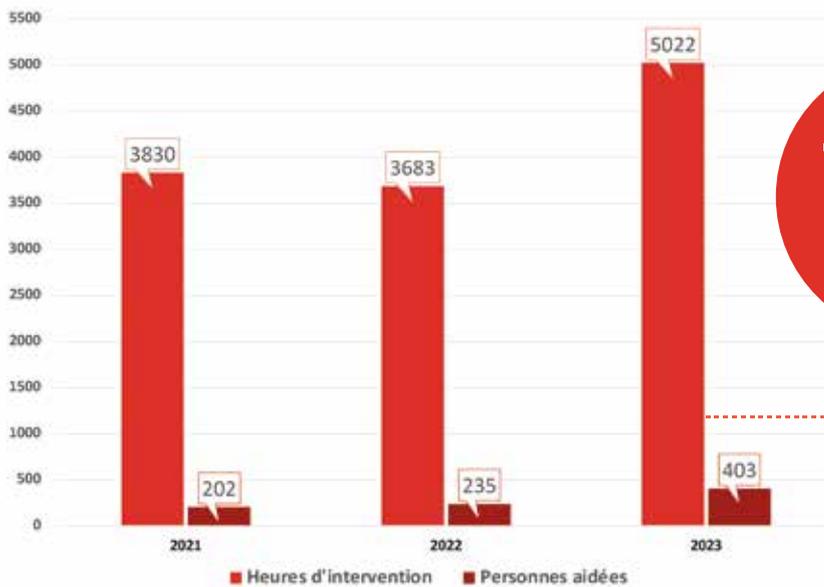
Les services

- Garde d'enfants à domicile
- Répét pour les aidants
- Aide aux devoirs
- Accompagnement à l'école
- Soutien à la Parentalité
- Micro-Crèche



Aide à Domicile

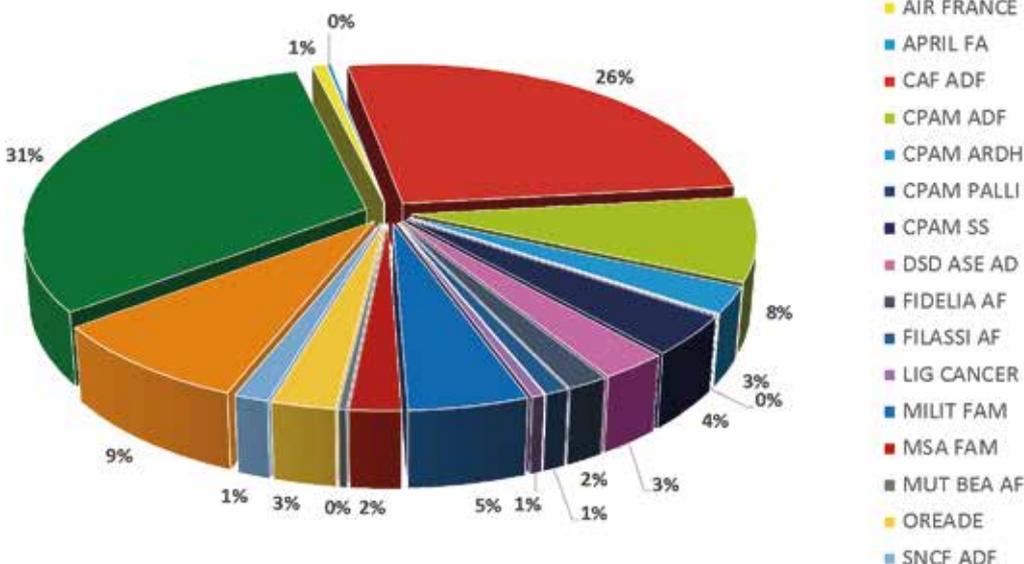
Évolution des heures d'intervention



+36%
entre 2022
et 2023

403
personnes
aidées
en 2023

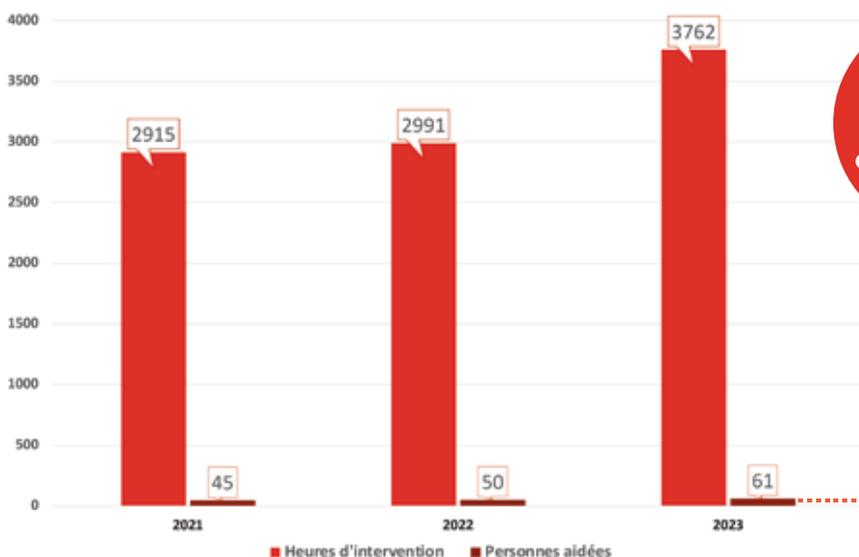
La répartition par financeurs



L'activité repart à la hausse grâce à une année d'activité complète. Les mutuelles restent le plus gros financeur cette année encore. La réforme des conditions de financement de la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) qui poussent les accords à 12 mois (alors qu'ils n'étaient que de 6 mois auparavant) contribue à la relance du service.

Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale

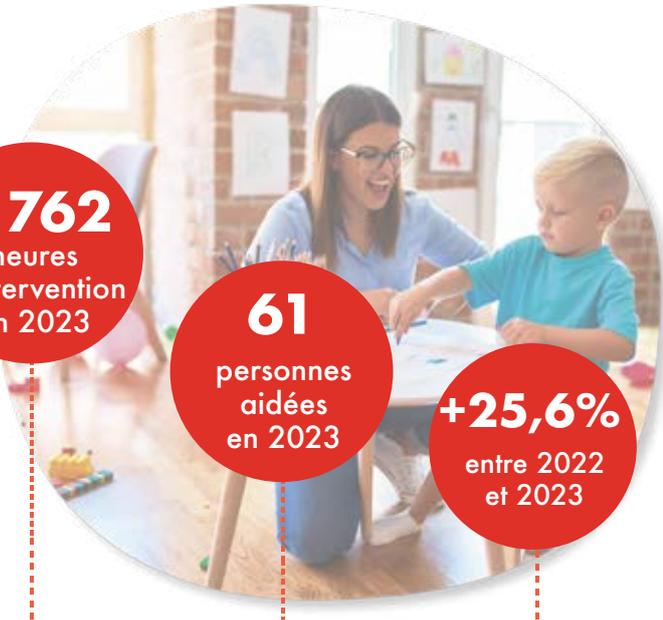
Évolution des heures d'intervention



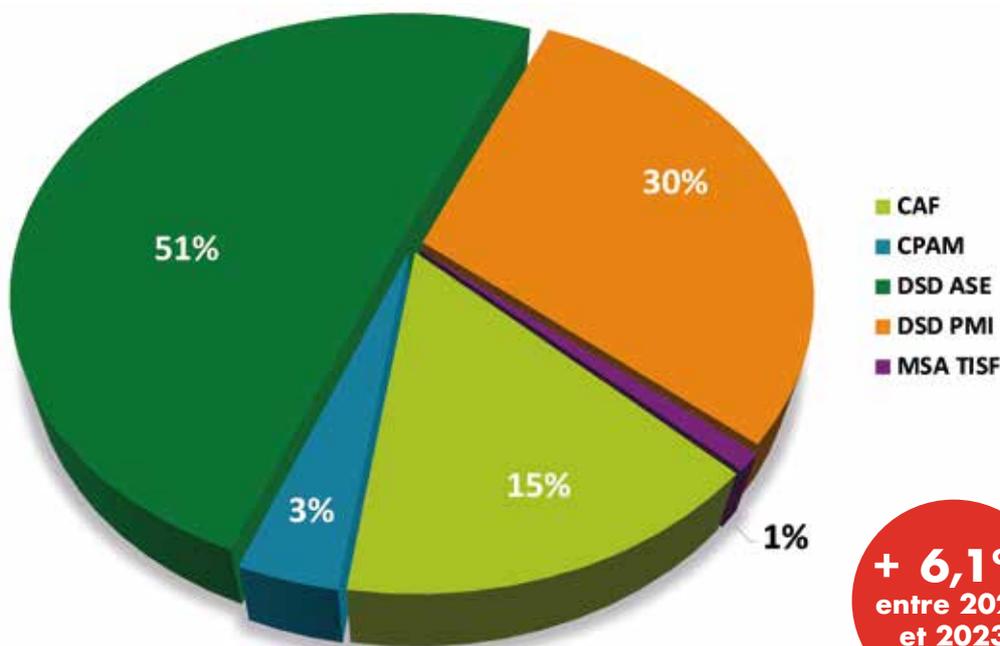
3 762
heures
d'intervention
en 2023

61
personnes
aidées
en 2023

+25,6%
entre 2022
et 2023



La répartition par financeurs

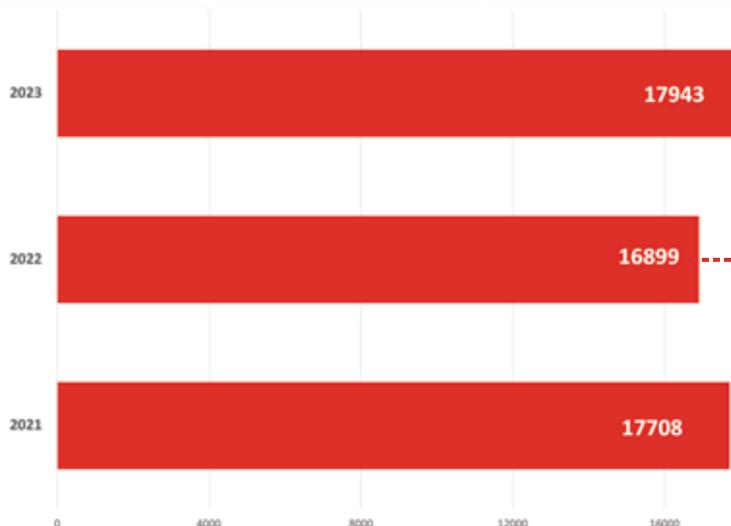


+ 6,1%
entre 2022
et 2023

La Micro-Crèche

La Micro-Crèche «Ô P'Ti Nid» est située à Saint Nicolas de la Grave. Son ouverture a été effective le 4 janvier 2021.

1 Educatrice Jeunes Enfants accompagnée de 3 Auxiliaires de Puériculture accueillent 10 enfants non scolarisés du lundi au vendredi.



ACCOMPAGNEMENT

Handicap

14 090

heures d'intervention

Les services d'aide à la personne interviennent pour aider les personnes en situation de handicap dans les gestes de la vie quotidienne et entretenir le lien social.

Les services

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette
- Transport accompagné
- Aide à la préparation et prise de repas

- Livraison de repas
- Aide aux aidants
- Téléassistance FILIEN ADMR
- Stimulation intellectuelle et physique
- Aide administrative



Évolution des heures d'intervention

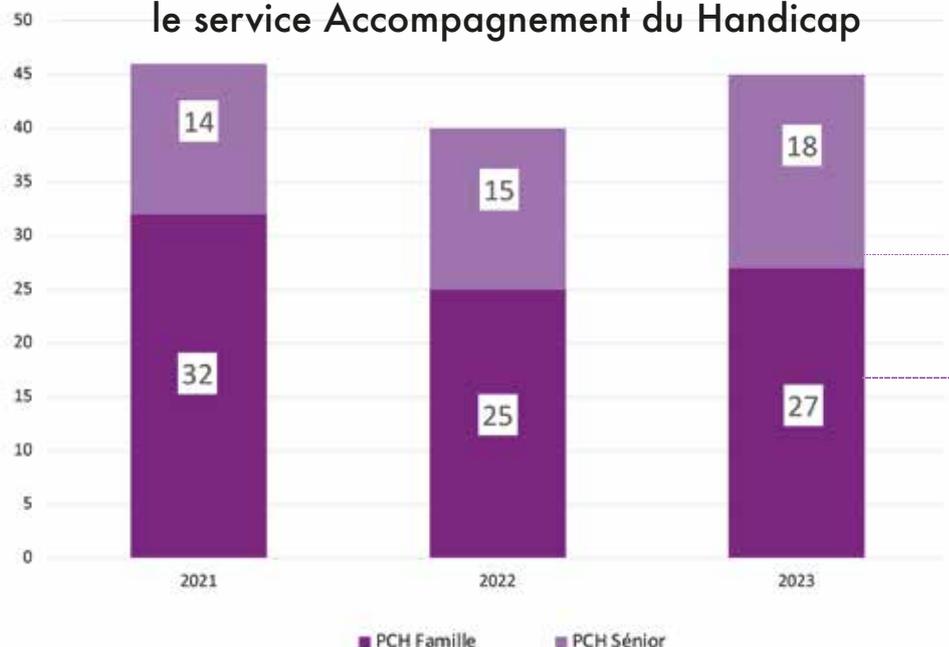
Les heures réalisées pour le service Accompagnement du Handicap



45
personnes aidées en 2023

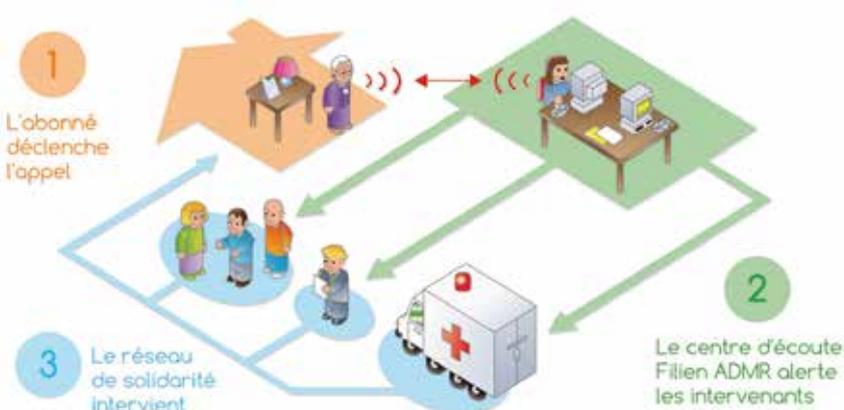
- 13,7%
entre 2022 et 2023

Nombre de personnes aidées pour le service Accompagnement du Handicap



La Téléassistance FILIEN est un service ADMR qui permet d'être relié et géolocalisé 24h/24 et 7j/7 au centre d'écoute FILIEN ADMR grâce à un téléphone portable, un médaillon ou un bracelet. Par une simple pression sur le bouton SOS, l'utilisateur est mis en relation avec un opérateur qui localise sa position géographique et peut faire intervenir les secours au bon endroit si besoin.

COMMENT ÇA MARCHE ?

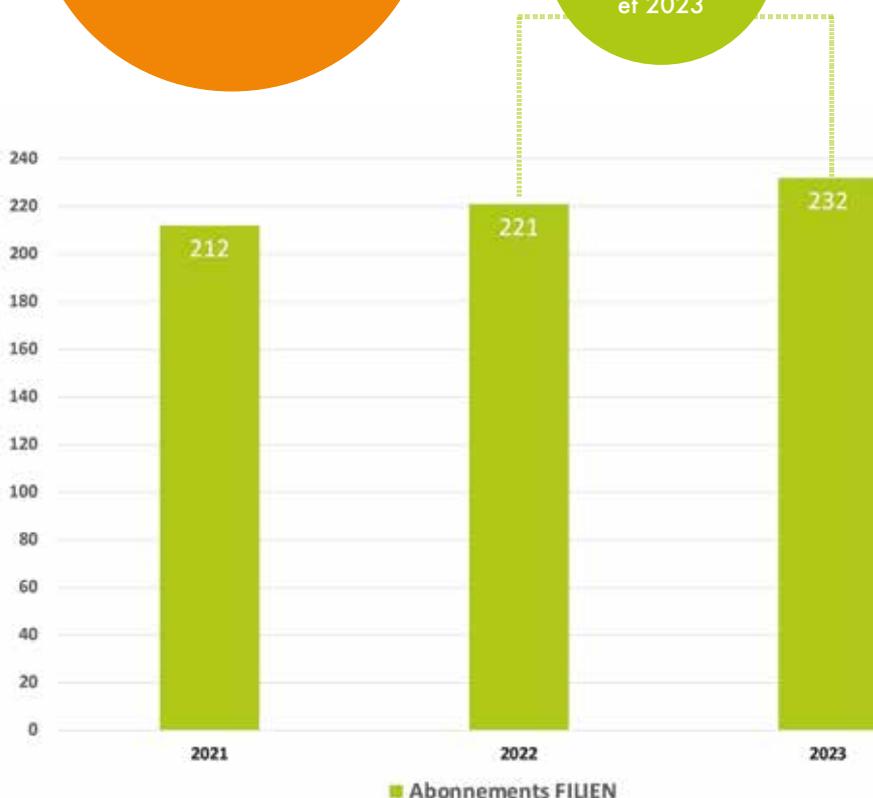


LES +

- FILIEN est un produit 100% ADMR, 100% français et situé en Lorraine,
- Elle traite des appels d'urgence mais les personnes peuvent l'utiliser pour échanger et discuter,
- Une prise en charge des appels en moins de 30 secondes
- La mise en place est faite par les bénévoles de l'association ADMR la plus proche de chez vous,
- Différents services sont proposés qui s'adaptent aux besoins et à l'environnement de la personne,
- Des aides financières adaptées sans frais cachés ou supplémentaires : aide du Conseil Département, crédit d'impôt, Chèque CESU,
- Des conditions d'engagement et de résiliation simples

232
abonnements
Téléassistance FILIEN
dont **32**
nouvelles
installations en 2023

+5%
entre 2022
et 2023



TÉMOIGNAGE

Merci à vous tous et toutes, qui à tout moment du jour et de la nuit, assurez le relai entre ma maman et nous, ses enfants. Toujours avec beaucoup de chaleur et de gentillesse, vous répondez et faites patienter ma mère. Elle est presque sourde, mais pouvoir s'exprimer en attendant que l'un ou l'autre de nous arrive est précieux.

Même si nous sommes organisés pour qu'il y ait une présence proche, votre intervention immédiate face à l'angoisse d'une personne âgée est capitale. Nous vous félicitons pour votre organisation qui perdure depuis tant d'années et que nous louons.

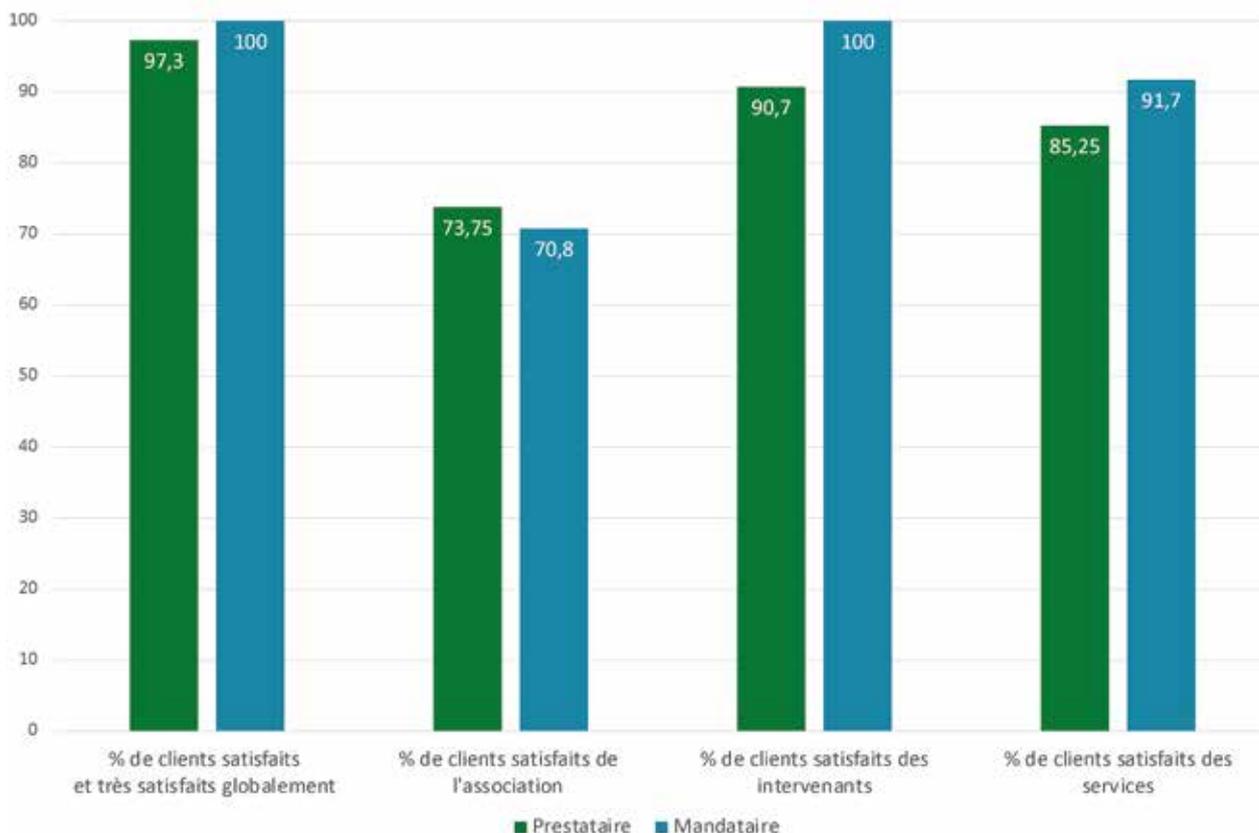


39,4%
Taux de retour

PRESTATAIRE

MANDATAIRE

33,3%
Taux de retour



PRESTATAIRE

88% des clients sont satisfaits de l'accueil téléphonique

59,9 % sont satisfaits de l'accueil dans les locaux

96,2 % des clients sont satisfaits de l'amabilité des intervenants

78,2 % sont satisfaits de leur prise d'initiatives/ autonomie

93,5 % des clients sont satisfaits du respect du temps de travail

70,7 % sont satisfaits de la coordination entre les intervenants



MANDATAIRE

100 % des clients sont satisfaits sur l'information des différents modes d'intervention et l'élaboration des fiches de paye

33,3% sont satisfaits de la recherche d'employés et du conseil apporté en fin de contrat

100% des clients sont satisfaits sur les items

100 % des clients sont satisfaits sur 6 items

66,7 % sont satisfaits de la coordination des intervenants et l'utilisation du cahier de liaison



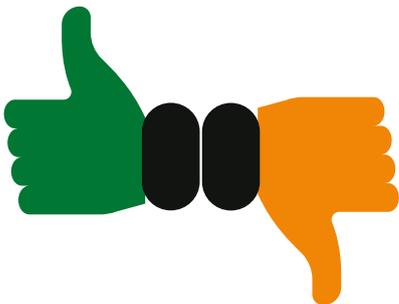
583
envois



RELATIONS AVEC L'ASSOCIATION

88%
de clients satisfaits de l'accueil téléphonique

81,3%
de clients satisfaits de la compréhension de leurs besoins



60%
de clients satisfaits de l'accueil dans les locaux

TRAVAIL DES INTERVENANTS



SERVICES PROPOSÉS



320
salariés
en 2023

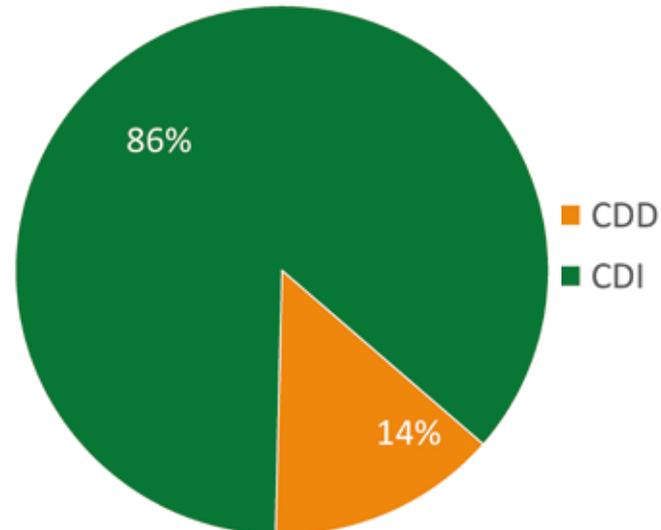
232
ETP

322
salariés
en 2022

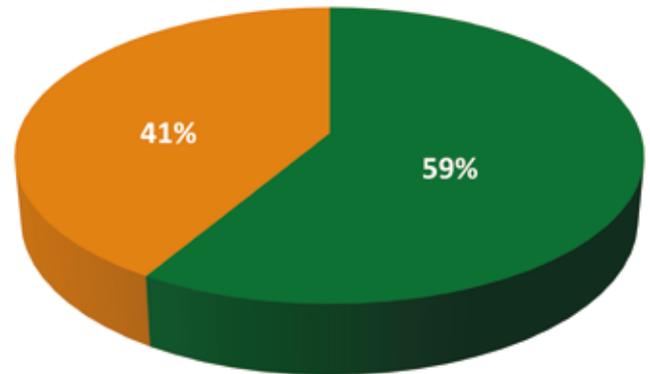
Répartition du personnel

Associations	Effectifs 2023	Effectifs 2022
Albias	32	34
Bas Quercy	25	28
Caussade	26	25
Grand Montauban	34	33
Montalbanais	36	36
Quercy Blanc	4	2
Quercy Rouergue	16	16
Réalville	13	14
Saint Nicolas	35	36
Vallée du Tarn	40	39
Viaur Aveyron	18	21
Fédération	29	28
Groupement d'employeurs	1	/
ABRI	4	/
ADFORM	1	/
Parentalité	4	/

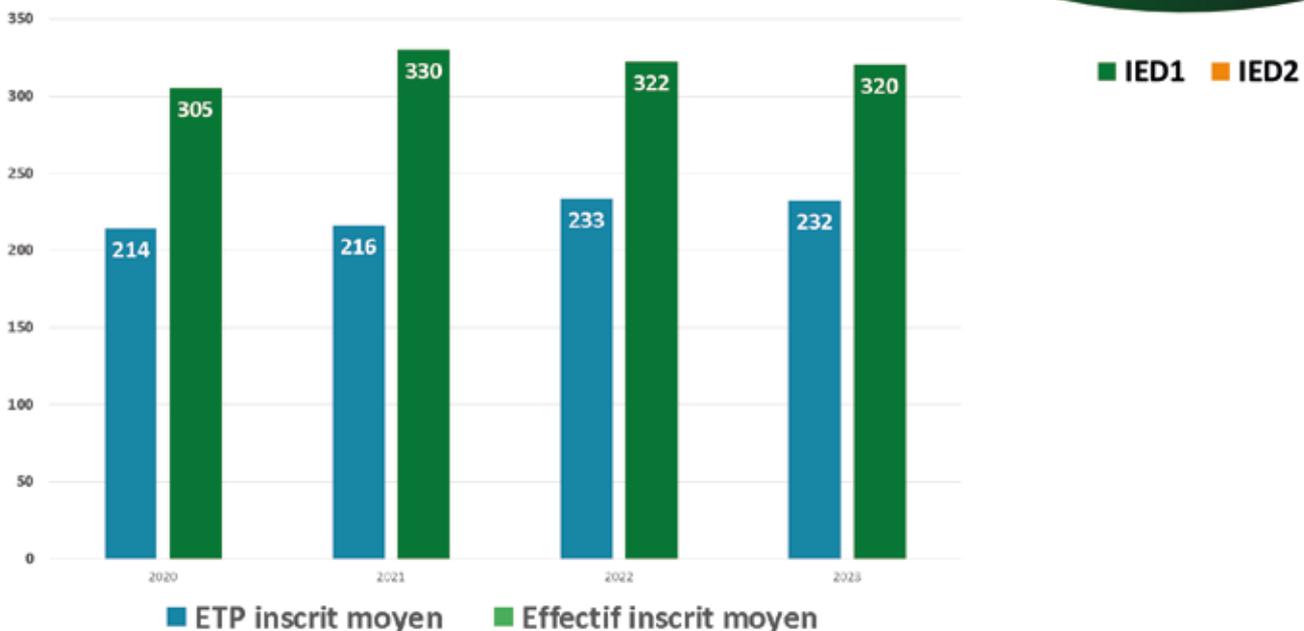
Répartition CDD/CDI



Personnel d'intervention



Évolution de l'effectif



Depuis 2020, l'ADMR de Tarn-et-Garonne possède son propre organisme de formation :



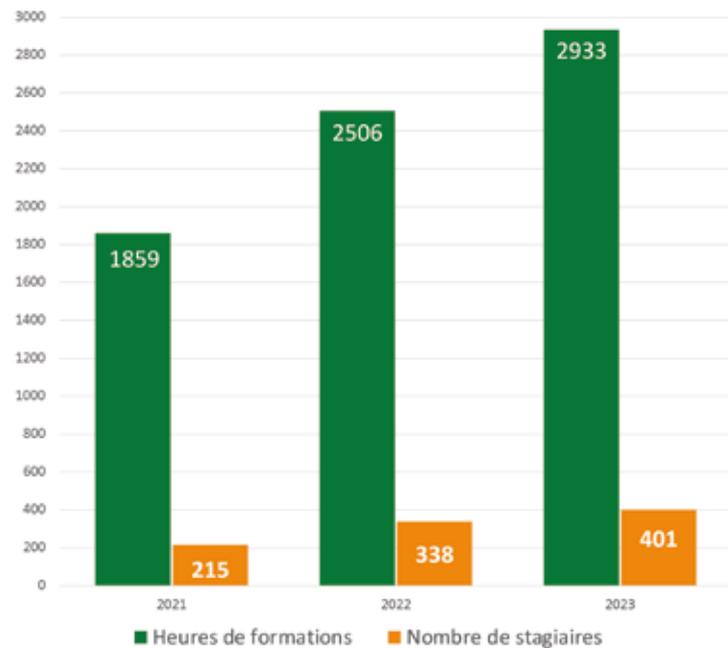
2 933
heures
de formation

401
stagiaires

Formations du personnel d'intervention

Accompagnement fin de vie	31 stagiaires	217 heures
Accompagnement du handicap	27 stagiaires	213 heures
Alimentation de la personne âgée	30 stagiaires	210 heures
Bases du métier	22 stagiaires	154 heures
Bienvenue ADMR	50 stagiaires	350 heures
Gestes et postures	42 stagiaires	294 heures
Ecrits professionnels	12 stagiaires	84 heures
Limites du métier	20 stagiaires	140 heures
Maladies neuro dégénératives	46 stagiaires	322 heures
Pratique du kit MAD	49 stagiaires	171,5 heures
Psychiatrie et accompagnement à domicile	11 stagiaires	77 heures
Soins palliatifs	6 stagiaires	84 heures
Tutorat : accueillir, intégrer, transmettre	17 stagiaires	182 heures
Vie affective et sexuelle de la personne âgée	11 stagiaires	77 heures

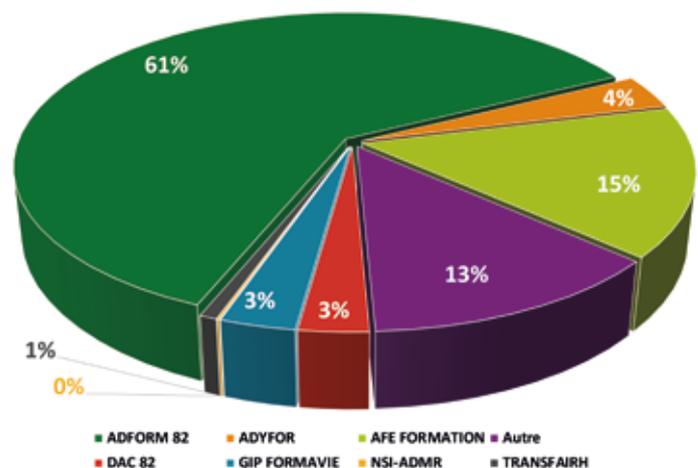
Évolution des heures d'intervention et du nombre de stagiaires



Formations du personnel administratif

Accompagner le handicap à domicile	4 stagiaires	84 heures
Conduire les entretiens d'évaluation	4 stagiaires	56 heures
Développer ses compétences managériales	1 stagiaire	21 heures
PHILIA - perfectionnement	12 stagiaires	84 heures
PHILIADOM Nouveaux arrivants	4 stagiaires	24,5 heures
Préparer évaluations HAS	2 stagiaires	28 heures

Répartition des heures de formation



Le CPOM signé en 2023 avec le Conseil départemental est un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens visant à améliorer la qualité des services d'aide à domicile pour les personnes âgées et handicapées, à promouvoir l'autonomie et à améliorer les conditions de travail des professionnels du secteur. Il s'aligne sur le cadre législatif français et les politiques sociales pour soutenir les services d'aide à domicile. Ce contrat est en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2023 pour une durée de trois ans, avec possibilité de révision par accord mutuel et une éventuelle prolongation jusqu'à six ans.

Le contrat signé fixe les objectifs suivants pour l'ADMR 82 en échange d'un soutien financier du Département soutenu par la CNSA. Les objectifs et actions retenus après étroite concertation sont les suivants :

Objectif 1 : Accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités

Action 1 : Mise en place d'un processus de coordination de parcours pour les personnes présentant un profil spécifique

Action 2 : Ateliers nutrition

Objectif 2 : Intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les week-ends et les jours fériés

Action 3 : Mise en place d'astreintes téléphoniques les week-ends et jours fériés

Objectif 3 : Contribuer à la couverture des besoins de l'ensemble du territoire

Action 4 : Mise à disposition des intervenants à domicile de véhicules de service

Action 5 : Revaloriser les IK pour favoriser la mobilité des salariés avec leur véhicule personnel

Action 6 : Indemniser les déplacements domicile/première intervention et dernière intervention/domicile

Objectif 5 : Améliorer la qualité de vie au travail des intervenants

Action 7 : Développement des temps de réunion en format convivial

Action 8 : Proposer aux intervenants à domicile des séances de sophrologie

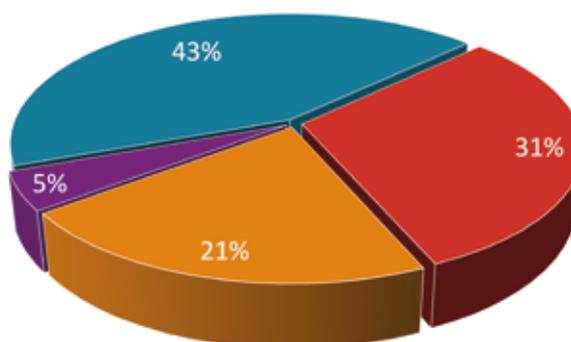
Action 9 : Faciliter la prise de poste par mise en place d'un tutorat systématique lors de l'embauche

Bilan 2023

ACTIF	2023	2022
IMMOBILISATIONS	1 027 009	942 260
CRÉANCES	721 516	540 748
DISPONIBILITÉS	501 114	572 232
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	111 372	90 760
TOTAL ACTIF	2 361 011	2 146 000

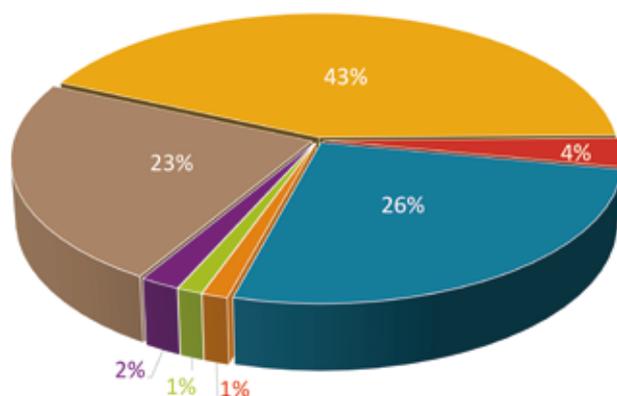
Écart	En %
84 749	8,99
180 768	33,43
-71 118	-12,43
20 612	22,71
215 011	10,02 %

- Immobilisations
- Créances
- Disponibilités
- Charges Constatées d'avance



PASSIF	2023	2022
FONDS PROPRES	79 464	79 464
REPORT À NOUVEAU	633 774	628 492
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 30 326	5 283
SUBVENTION INVESTISSEMENT	29 623	32 045
PROVISION POUR RQUES	45 905	34 201
DETTES À PLUS D'UN AN	561 761	589 105
DETTES À MOINS D'UN AN	1 040 810	777 410
TOTAL PASSIF	2 361 011	2 146 000

Écart	En %
0	0
5 282	0,84
- 35 609	- 674,03
- 2 422	- 7,56
11 704	34,22
- 27 344	- 4,64
263 400	33,88
215 011	10,02



- Fonds propres
- Report à nouveau
- Résultat de l'exercice
- Subvention d'investissement
- Provision pour risques
- Dettes à plus d'un an
- Dettes à moins d'un an

Compte de résultat 2023

CHARGES	2023	2022
ACHATS	145 937	138 773
SERVICES EXTÉRIEURS	379 934	289 528
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	284 063	175 278
IMPÔTS ET TAXES	91 705	85 648
CHARGES DE PERSONNEL	1 275 200	1 216 210
AUTRES CHARGES DE GESTION	5 323	4 423
CHARGES FINANCIÈRES	14 124	7 606
CHARGES EXCEPTIONNELLES	46 193	36 683
DOT. AMORT. ET PROVISIONS	38 785	26 208
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	197	299
TOTAL CHARGES	2 281 461	1 980 656

Écart	En %
7 164	5,16
90 406	31,23
108 785	62,06
6 057	7,07
58 990	4,85
900	20,35
6 518	85,70
9 510	25,92
12 577	47,99
- 102	- 34,11
300 805	15,19

PRODUITS	2023	2022
PRESTATIONS DE SERVICES	1 823 014	1 643 127
SUBVENTIONS	158 030	170 413
COTISATIONS ADHÉRENTS	972	1 848
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	11 958	11 496
PRODUITS FINANCIERS	3 121	2 319
PRODUITS EXCEPTIONNELS	60 037	75 685
TRANSFERT DE CHARGE	94 003	81 051
REPRISES SUR PROVISION	100 000	-
TOTAL PRODUITS	2 251 135	1 985 939

Écart	En %
179 887	10,95
- 12 383	- 7,27
- 876	- 47,40
462	4,02
802	34,58
- 15 648	- 20,68
12 952	15,95
100 000	-
265 196	13,35

RÉSULTAT 2023 : - 30 326€

Budget prévisionnel 2024

CHARGES	2024	2023
ACHATS	154 960	148 490
SERVICES EXTÉRIEURS	406 650	392 730
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	270 421	157 704
IMPÔTS ET TAXES	96 400	87 069
CHARGES DE PERSONNEL	1 298 104	1 256 373
AUTRES CHARGES DE GESTION	5 250	4 950
CHARGES FINANCIÈRES	13 387	13 507
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000	16 000
DOT. AMORT. ET PROVISIONS	62 000	49 905
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	360	60
TOTAL CHARGES	2 308 532	2 126 788

Écart	En %
6 470	4,36
13 90	3,54
112 717	71,47
9 331	10,72
41 731	3,32
300	6,06
- 120	- 0,89
- 15 000	- 93,75
12 095	24,24
300	500
181 744	8,55

PRODUITS	2024	2023
PRESTATIONS DE SERVICE	1 714 359	1 540 618
RECETTES EN ATTÉNUATION DE DÉPENSES	375 150	371 903
SUBVENTIONS	122 800	122 800
COTISATIONS ADHÉRENTS	1 100	1 078
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	11 000	8 733
PRODUITS FINANCIERS	1 500	1 300
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 423	1 156
TRANSFERT DE CHARGES	64 200	64 200
REPRISES SUR PROVISIONS	15 000	15 000
TOTAL PRODUITS	2 308 532	2 126 788

Écart	En %
173 741	11,28
3 247	0,87
/	/
22	2,04
2 267	25,96
200	15,38
2 267	196,11
/	/
/	/
181 744	8,55

sodecal

conseil • expertise comptable • audit

Commissaires aux comptes

Anne Laure Destran,
Thierry Marty
Christophe Cahen,
Jerôme Carlier,
Hugues Epilmet,
Sylvie Maguillanet,
Sébastien Roch.

ADMR

FEDERATION ADMR DU TARN ET GARONNE

4, rue Henri Maré - BP 530
82005 MONTAUBAN CEDEX

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

05 63 63 86 65
sodfr@sodecal.fr

417, Avenue du Danemark
Albi - BP 366
82000 Montauban

MEMBRE INDEPENDANT
A U D I E C A

Ordre des commissaires aux comptes
de France
11, rue de la République
92000 Nanterre
Tél : 01 47 34 11 11
www.audiec.fr

ADMR
FEDERATION ADMR DU TARN ET GARONNE

4, rue Henri Maré - BP 530
82005 MONTAUBAN CEDEX

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

A l'Assemblée Générale de la Fédération ADMR du Tarn et Garonne,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'Organe Délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Montauban, le 13 juin 2024

SODECAL AUDIT



Thierry MARTY
Commissaire aux comptes

ADMR
FEDERATION ADMR DU TARN ET GARONNE
4, rue Henri Marre – BP 530
82005 MONTAUBAN CEDEX 3

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

A l'Assemblée Générale de la Fédération ADMR du Tarn et Garonne,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Fédération ADMR 82** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

14

ADMR
FEDERATION ADMR DU TARN ET GARONNE
4, rue Henri Marre – BP 530
82005 MONTAUBAN CEDEX

• Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des créances à la clôture de l'exercice ;
- et sur la régularité de la comptabilisation des flux d'exploitation, en termes de réalité et de rattachement à l'exercice 2023.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

2/4

ADMR

FEDERATION ADMR DU TARN ET GARONNE
4, rue Henri Maré - BP 530
82005 MONTAUBAN CEDEX

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

3/4

ADMR

FEDERATION ADMR DU TARN ET GARONNE
4, rue Henri Maré - BP 530
82005 MONTAUBAN CEDEX

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction, de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de son incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montauban, le 13 juin 2024

SODECAL AUDIT



Thierry MARY
Commissaire aux comptes

4/4

1ère Journée de l'Aide à Domicile Vis ma Vie à l'ADMR

Le 17 Mars 2023 est organisée la 1ère Journée Nationale des Aides à Domicile sous l'égide du Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées.

Cet événement visait à valoriser ces métiers essentiels et à sensibiliser le public à leur importance.



Focus sur le Tarn-et-Garonne

Pour cette 1ère journée de l'Aide à Domicile, l'ADMR de Tarn-et-Garonne a souhaité marquer le coup en proposant à des élus de venir partager le temps d'une demi-journée, le quotidien d'un.e Aide à Domicile chez un de nos clients.

Du 13 au 17 mars 2023, l'ADMR de Tarn-et-Garonne a organisé neuf initiatives « Vis ma vie » avec des élus : Mme RABAULT, Députée, M. LEVI, Sénateur, Mme LAVERON et M. GARRIGUES, Conseillers Régionaux, ainsi que plusieurs élus de la Ville de Montauban : Mme BOURDONCLE, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Mme SI BELKACEM, Adjointe déléguée à la politique des Séniors, Mme CAURO, élue en relation avec les associations œuvrant contre l'isolement des seniors, Mme GUILLOT, en charge de l'animation des seniors, et Mme LOUCHARD, en charge du Handicap. Ces élus ont partagé le quotidien des aides à domicile, allant jusqu'à participer aux tâches ménagères. Cette immersion a été très appréciée et a permis aux salariés et aux bénéficiaires de s'exprimer sur un métier passionnant, enrichissant et indispensable pour de nombreuses familles.

Une reconnaissance nécessaire mais des défis persistants

L'ADMR de Tarn-et-Garonne a souligné l'importance de cette journée pour reconnaître le travail exceptionnel des aides à domicile. L'ADMR continue à se mobiliser pour améliorer les conditions de travail et de rémunération de ses salariés, convaincue que la reconnaissance de ces métiers est essentielle pour le bien-être de nombreuses familles et personnes fragiles. Les Aides à Domicile sont un pilier de la société, permettant à des centaines de milliers de personnes de continuer à vivre chez elles.



Leur engagement quotidien, particulièrement visible depuis la crise sanitaire, est souvent sous-estimé. Le manque de reconnaissance et les défis de recrutement et de fidélisation restent des enjeux majeurs pour le secteur.

FORMATION ET RECRUTEMENT

En 2023, l'ADMR de Tarn-et-Garonne a intensifié ses efforts de recrutement et de formation. Grâce à son appartement d'apprentissage, les salariés peuvent désormais se former en situation réelle, ce qui améliore leurs compétences et leur permet de progresser dans les métiers de l'Aide à Domicile. Ces formations internes offrent aux salariés de terrain une meilleure compréhension de leur métier et les aident à se perfectionner.



Par ailleurs, l'ADMR a multiplié les actions pour attirer de nouvelles recrues. Elle a organisé des ateliers "découverte des métiers" avec des ambassadeurs ADMR, participé à plusieurs alons de l'emploi et mis en place des Journées Portes

Ouvertes. Une vidéo témoignage réalisée par Pôle Emploi présente également les métiers et les motivations quotidiennes des salariés. Ces initiatives visent à renforcer la visibilité des métiers de l'aide à domicile et à attirer de nouveaux talents.



<p>Janv</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 ans de la Micro-Crèche - Début d'Instagram - Coque des rois 	<p>Févr</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salon TAF - Atelier découverte Pôle Emploi - Carnaval à la Micro-Crèche - Campagne télévisée nationale - 20 ans de Françoise FAYRET à l'ADMR de Tarn-et-Garonne 	<p>Mars</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 17 mars, 1ère Journée nationale de l'Aide à Domicile - Vis ma Vie avec les élus - Salon TAF - Job IRL 	<p>Avril</p> <ul style="list-style-type: none"> - 68 ans de la Fédération ADMR - Tournage avec Pôle Emploi - Stand à l'Assemblée Générale de Génération Mouvement
--	--	--	---

La vie des Associations ADMR

La vie associative des associations ADMR de Tarn-et-Garonne : un engagement local et solidaire

L'ADMR de Tarn-et-Garonne, réseau associatif majeur, se distingue par son engagement envers les services d'Aide à Domicile et la création de liens sociaux forts au sein des communautés locales. Avec près de soixante-dix bénévoles et un accompagnement de 15 associations réparties sur tout le département, l'ADMR joue un rôle essentiel dans la vie de nombreuses personnes, en particulier celles en situation de fragilité.



Un réseau associatif solide et actif

Les associations ADMR de Tarn-et-Garonne ne se contentent pas de fournir des services d'Aide à Domicile. Elles organisent également divers événements pour animer et renforcer le tissu social local. Ces initiatives vont des après-midi jeux de société aux concerts, en passant par des rencontres thématiques tout au long de l'année.

Octobre Rose, la campagne de sensibilisation au cancer du sein, est un exemple frappant de l'engagement associatif de l'ADMR. En 2023, plus de 15 événements ont été organisés dans tout le département, allant des marches et randonnées aux stands sur les marchés, en passant par des concours de pétanque et des journées créatives. Ces initiatives ont non seulement permis de sensibiliser le public à une cause importante, mais aussi de renforcer les liens entre bénévoles, salariés et bénéficiaires.



L'importance des bénévoles



Les bénévoles sont le cœur battant des associations ADMR. Leur dévouement et leur engagement permettent de maintenir un niveau élevé de soutien et d'accompagnement pour les bénéficiaires. En participant activement à l'organisation des événements et en créant des liens forts avec les bénéficiaires, les bénévoles contribuent à la qualité de vie et au bien-être

des personnes aidées.

Les Responsables de Secteur jouent un rôle clé dans l'animation de la vie associative. Ils organisent régulièrement des événements qui rassemblent les bénéficiaires et les membres de l'association dans une ambiance festive et chaleureuse. Ces moments sont essentiels pour rompre l'isolement et créer un sentiment de communauté.

LA VIE ASSOCIATIVE

Impulsée en avril 2021 par l'Union Nationale, l'Animation de la Vie Associative continue à se développer.

En 2023, grâce au binôme bénévole/salarié (Danielle BORI/Delphine MORO), ce sont **2 nouveaux bénévoles** qui ont intégré le réseau départemental. L'ADMR est ravie d'accueillir **Béatrice AMIEL** sur l'association de Quercy Rouergue et **Cathy VILLENEUVE** sur l'association du Montalbanais ! Nous leur souhaitons à toutes les deux de pouvoir s'épanouir dans le bénévolat ADMR.

Pour mener à bien son année, le binôme s'est réuni 11 fois ce qui lui a permis, entre autres actions, de concocter la Journée des Bénévoles annuelle à Lauzerte.

Le binôme a participé à la 1^{ère} Journée Nationale de la Vie Associative à Paris au mois de mai. Quelle joie de rencontrer nos homologues de toute la France ! Après

l'ouverture de la journée par la Présidente Nationale Marie José DAGUIN, le binôme a écouté Elisabeth PASCAUD Administratrice de France Bénévolat sur son étude du Bénévolat ainsi que Mathieu ATELGART Philosophe qui a partagé sa réflexion sur l'éthique et la Vie Associative.

Développer l'engagement local

L'ADMR de Tarn-et-Garonne souhaite continuer à développer cette dynamique associative. L'objectif est de multiplier les initiatives locales pour offrir des espaces de rencontres et de partage toujours plus nombreux et diversifiés. En renforçant l'engagement des bénévoles et en multipliant les moments de convivialité, l'ADMR aspire à créer un réseau encore plus solidaire et inclusif.



Mai

- Journée nationale du bénévolat à Paris
- Assemblée Générale de Quercy Blanc
- Journée Portes Ouvertes
- Journée des bénévoles à Lauzerte

Juin

- Assemblées Générales des associations ADMR
- Théâtre à l'ADMR de Saint Nicolas

Sept

- Forum des associations à l'ADMR de Saint Nicolas
- Rentrée ADMR
- Salon des Séniors à Montauban
- Journée du personnel administratif
- Concert par les collégiens d'Azana pour les clients de l'ADMR de Montauban avec l'association Solid'Az
- Présence de l'ADMR au Salon des Maires à Montauban

Octobre Rose

L'ADMR de Tarn-et-Garonne engagée pour la prévention des cancers du sein

Pendant tout le mois d'octobre, l'ADMR de Tarn-et-Garonne a participé activement à Octobre Rose, campagne nationale de sensibilisation au cancer du sein, une maladie qui touche aujourd'hui une femme sur huit. L'ADMR, résolument engagée dans cette démarche solidaire, a mobilisé ses associations locales pour toucher un maximum de personnes grâce à ses bénéficiaires, ses bénévoles et ses salariés.

Ateliers de sensibilisation et actions solidaires

Les associations ADMR ont proposé des ateliers de palpation animés par Mme Isabelle GRIMALDI, bénévole de la Ligue contre le Cancer de Tarn-et-Garonne. Ces sessions, organisées en petits groupes, ont permis de sensibiliser efficacement les salariées, majoritairement des femmes, à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein. En parallèle, les associations ont organisé divers événements pour collecter des fonds, reversés ensuite à la Ligue contre le Cancer de Tarn-et-Garonne. Voici un aperçu des initiatives marquantes :

- Concert à l'ADMR de Saint Nicolas
- Marche avec l'ADMR de Montauban
- Après-midi loto et jeux à l'ADMR de Montauban
- Matinée mobilisation à l'ADMR de Caussade
- Concours de pétanque et randonnée à Varen
- Journée créative à l'ADMR de Montauban
- Stand au marché de Réalville
- Ouverture du Centre de Secours de Molières
- Stand au marché de Montauban
- Randonnée à l'ADMR de Quercy Blanc
- Stand au marché de Saint Nicolas de la Grave



Un engagement couronné de succès

Le point culminant de cette mobilisation a eu lieu le 8 décembre 2023, lorsque l'ADMR de Tarn-et-Garonne a remis un chèque de 6 680 € à la Ligue contre le Cancer de Tarn-et-Garonne. Cette somme, collectée grâce aux diverses actions menées tout au long du mois d'octobre, témoigne de l'engagement et de la solidarité de l'ADMR et de ses partenaires.

L'importance de la solidarité et de l'engagement

Ces événements ont non seulement permis de collecter des fonds, mais aussi de renforcer la solidarité et l'engagement communautaire. Chaque activité a contribué à sensibiliser davantage de personnes à l'importance du dépistage du cancer du sein et à mobiliser des ressources pour soutenir cette cause.

L'ADMR de Tarn-et-Garonne remercie tous les participants et bénévoles pour leur soutien et leur dévouement. Il est crucial de continuer ces efforts pour améliorer la prévention et le dépistage des cancers du sein, et ainsi sauver des vies.



INAUGURATION DU CENTRE DE SANTÉ POLYVALENT ADMR

Le 18 novembre 2023, l'ADMR de Tarn-et-Garonne a eu lieu l'inauguration du Centre de Santé Polyvalent ADMR à Molières.

L'établissement, situé au 10 Avenue des Promenades à côté de la nouvelle pharmacie, marque une étape importante dans l'engagement de l'ADMR pour améliorer l'accès aux soins de santé dans le département.

Ouvert depuis le 14 septembre 2020, le Centre de Santé Polyvalent ADMR de Molières accueille actuellement trois médecins (Dr Rosenstingl, Dr Tabatabaï, Dr Casez), une secrétaire médicale et une assistante médicale, tous salariés de l'ADMR.

Le secrétariat médical est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 pour répondre à toutes les demandes et organiser les rendez-vous.

Le Centre de Santé Polyvalent ADMR de Molières est un exemple concret de l'engagement de l'ADMR pour fournir des soins de santé accessibles et de qualité à la population locale.

En regroupant divers professionnels de santé sous un même toit, le Centre de Santé facilite l'accès aux soins et améliore la coordination des services médicaux.



Oct

- Octobre Rose : atelier palpation, journée couture, Journée Rose, Ouverture Centre de Secours de Molières, marché de Montauban, de Réalville et de

Saint Nicolas, concours de pétanque et randonnée à Varen, randonnée à Lauzerte, Marche de Montauban, concert à Saint Nicolas de la Grave.

- Journée JEM
- Forum de l'emploi

Nov

- Salon TAF
- Inauguration du Centre de Santé Polyvalent ADMR de Molières
- Halloween à la Micro-Crèche

Dec

- Noël
- Carte Total Energie pour tous les salariés de l'ADMR
- Remise du chèque d'Octobre Rose

Les modifications des statuts et du règlement intérieur de la Fédération ADMR de Tarn-et-Garonne

ARTICLE 1 : TITRE

Positionnement du caractère bénévole, non commercial et non politique.

ARTICLE 2 : BUTS

Il est rappelé que « L'organisation fédérative départementale de l'ADMR ne constitue pas de fait une Unité économique et sociale (UES). »

ARTICLE 3 : SIEGE

Il est rappelé que « L'organisation fédérative départementale de l'ADMR ne constitue pas de fait une Unité économique et sociale (UES). »

ARTICLE 4 : ADHERENTS ET MEMBRES ASSOCIES

Seules les associations ayant adopté le titre et les statuts ADMR peuvent être adhérentes à la fédération départementale, ce qui leur confère un pouvoir délibératif.

Des établissements publics ou collectivités publiques peuvent désormais être membres associés de la Fédération.

ARTICLE 5 : ADHERENTS ET MEMBRES ASSOCIES

Les fédérations départementales n'étant pas d'intérêt général, elles ne peuvent pas émettre un reçu fiscal permettant au donateur de bénéficier d'un avantage fiscal.

ARTICLE 6 : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Formalisme des convocations, votes, élections et présence des associations locales.

ARTICLE 7 : CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentation des associations et organisation des votes.

ARTICLE 8 : RESPONSABILITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une clarification des règles de délégation de pouvoirs au sein de la Fédération :

Le président peut déléguer une partie de ses pouvoirs :

- soit au profit d'un autre administrateur
- soit au profit du directeur fédéral

Le président peut autoriser le directeur fédéral à subdéléguer ses pouvoirs au profit d'un salarié de la fédération.

La délégation et la subdélégation sont formalisées dans un document unique de délégation (DUD).
Cadre du recours à la visioconférence.

ARTICLE 9 : REPRESENTATION

La représentation de la Fédération à l'Union Nationale des associations locales par la Fédération se retrouve dans l'attribution des voix.

ARTICLE 10 : MEMBRES CONSULTATIFS

Un membre consultatif au sein du Conseil d'Administration a bien une voix consultative et non délibérative.

ARTICLE 11 : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Formalisme des convocations, votes, élections et présence des associations locales

ARTICLE 12 : ADHESION A L'UNION NATIONALE ET AU COMITE REGIONAL

Procédure de déclaration de nouvelles associations adhérentes

ADMR d'Albias

12 Rue de la République
82350 ALBIAS
05.63.28.23.31
info.albias@fedes82.admr.org

ADMR de Bas Quercy

1 Rue Principale
82220 MOLIÈRES
05.63.67.64.26
info.bas-quercy@fedes82.admr.org

ADMR du Caussadais

40 Rue de la République
82300 CAUSSADE
05.63.03.11.56
info.caussade@fedes82.admr.org

ADMR du Grand Montauban

1 Rue Mary Lafon
82000 MONTAUBAN
05.63.02.02.05
info.grand-montauban@fedes82.admr.org

ADMR du Montalbanais

1 Rue Mary Lafon
82000 MONTAUBAN
05.63.66.98.86
info.montalbanais@fedes82.admr.org

ADMR de Lomagne

26 Rue Pierre Fermat
82500 BEAUMONT DE LOMAGNE
05.63.66.20.17
info.lomagne@fedes82.admr.org

ADMR de Quercy Blanc

10 Place des Cornières
82110 LAUZERTE
05.63.66.20.17
info.quercy-blanc@fedes82.admr.org

ADMR de Quercy Rouergue

31 Avenue du huit mai 1945
82160 CAYLUS
05.63.24.02.90
info.quercy-rouergue@fedes82.admr.org

ADMR de Réalville

8 Bis Place des Arcades
82440 RÉALVILLE
05.63.31.15.94
info.realville@fedes82.admr.org

ADMR de Saint Nicolas

12 Place du Château
82210 SAINT NICOLAS DE LA GRAVE
05.63.94.81.69
info.st-nicolas@fedes82.admr.org

ADMR de Vallée du Tarn

345 Grand Rue
82370 ORGUEIL
05.63.30.08.37
info.valleetarn@fedes82.admr.org

ADMR de Viaur Aveyron

Rue de la Mairie
82250 LAGUÉPIE
05.63.30.28.67
info.viaur-aveyron@fedes82.admr.org

Micro-Crèche « Ô P'Ti Nid »

4 Bis Rue du Champ de l'Église
82210 SAINT NICOLAS DE LA GRAVE
05.63.29.29.52
mc-optinid@fedes82.admr.org

Centre de Santé Polyvalent

55 Avenue des promenades
82220 MOLIÈRES
05.63.31.40.31
csp-molieres@fedes82.admr.org

Fédération ADMR de Tarn-et-Garonne

23 Rue Alphonse Daudet
82000 MONTAUBAN
05.63.66.20.17
info@fedes82.admr.org

Au 1^{er} Janvier 2024



ADMR

pour tous, toute la vie, partout

FÉDÉRATION ADMR DE TARN-ET-GARONNE

**23 Rue Alphonse Daudet
82000 MONTAUBAN**

**05.63.66.20.17
info@fede82.admr.org**

www.admr82.org

